

Certificat en gestion des services municipaux

Téléphone : 514 987-3000 #5009
Courriel : cert.pol@uqam.ca

Code	Titre	Crédits
4181	Certificat en gestion des services municipaux	30

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Ce certificat veut répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou appelées à occuper divers postes dans les services administratifs municipaux. Il vise à permettre à ces personnes de mieux comprendre la structure et la dynamique des services municipaux; à fournir une compréhension détaillée des processus et des mécanismes de prise de décision dans le secteur public; à permettre l'acquisition de techniques de gestion spécifiques aux milieux publics et municipaux.

GRADE PAR CUMUL

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail attestée, d'une durée d'un an à temps complet ou l'équivalent, dans un organisme du secteur public ou du secteur parapublic ou encore dans un organisme à but non lucratif subventionné grâce aux fonds publics ou mandaté par les pouvoirs publics.

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

1. Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits):

POL1501 Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques
 POL3811 Vie politique municipale
 POL4750 Système politique municipal au Québec
 POL4790 Gestion des services municipaux

2. Six cours choisis parmi les suivants (18 crédits) :

dont au moins deux cours siglés POL et deux cours siglés autre que POL.

EUT1011 Enjeux du développement urbain
 EUT1041 Cadre législatif en urbanisme
 INF1026 Outils de bureautique, logiciels et Internet
 JUR1033 Législations du travail
 JUR1041 Introduction au droit de l'administration publique
 MET2150 Management
 ORH1163 Comportement organisationnel
 POL4080 Groupes de pression
 POL4701 Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
 POL4762 Politique de finances publiques
 POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public
 POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public
 POL4812 Évaluation des politiques et des programmes
 POL4840 Système politique montréalais
 POL5780 Planification et aménagement régional
 POL5820 Théorie de la planification urbaine et régionale
 POL5911 Politique de l'environnement
 SCO1250 Introduction aux sciences comptables

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

DESCRIPTION DES COURS

EUT1011 Enjeux du développement urbain

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : dégager, dans les problématiques actuelles de la société, celles qui interpellent les urbanistes; identifier les rôles et fonctions des principaux acteurs publics et privés intervenant en matière de développement et d'aménagement; développer une connaissance des principaux instruments permettant d'intervenir dans l'orientation et le contrôle du développement urbain; développer une vision-synthèse des enjeux urbanistiques. Les grands enjeux en matière de développement urbain: l'orientation et le contrôle du développement, les systèmes de transport, la gestion des espaces péri-urbains et l'étalement urbain, la revitalisation des centres urbains et des friches industrielles, la mixité sociale et l'accès au logement, la pauvreté, les relations interethniques, la question environnementale, le développement économique et communautaire, le financement du développement et l'équité fiscale Les principaux acteurs publics et privés Le rôle des élus locaux et de l'urbaniste L'influence des promoteurs immobiliers et des divers groupes de pression Les instruments d'intervention Évolution des instruments et des champs d'intervention Du schéma d'aménagement et plan d'urbanisme aux programmes particuliers, du contrôle de l'étalement urbain à la revitalisation de la zone centrale L'approche interventionniste et les grands aménagements concertés L'approche réglementaire: le zonage municipal L'accent sera mis sur Montréal et les régions périphériques du Québec, mais il y aura de nombreuses références aux expériences étrangères qui influencent les pratiques urbanistiques québécoises.

EUT1041 Cadre législatif en urbanisme

Objectifs

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : Identifier, à la lumière de la législation, la portée et les limites des mécanismes d'intervention et de contrôle dont disposent les corps publics en matière de développement urbain; Situer les questions d'aménagement et du développement urbain et régional dans le contexte de l'organisation et du fonctionnement des municipalités.

Sommaire du contenu

Sont notamment abordés les thèmes suivants : Le contexte constitutionnel canadien Les sources du droit municipal et de l'urbanisme Les institutions municipales Les compétences municipales Les modes d'exercice des pouvoirs La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme : instruments et mécanismes Les enjeux agricoles, environnementaux et patrimoniaux L'expropriation et les réserves pour fins publiques Les contrats municipaux L'application des règlements municipaux Les recours judiciaires

INF1026 Outils de bureautique, logiciels et Internet

Le cours a pour objectif de faire connaître les aspects essentiels de l'utilisation de l'ordinateur et des logiciels de bureautique comme outil de travail. Caractéristiques matérielles de base d'un ordinateur et des périphériques. Notions de base de réseau domestique. Gestion des fichiers et des programmes. Utilisation d'un logiciel de bureautique : traitement de texte, tableur et conception de présentation. Conception de sites Web simples. Notions essentielles de sécurité des données et protection d'identité.

Modalité d'enseignement

Les travaux pratiques (séance hebdomadaire de deux heures) ainsi qu'une partie des cours magistraux ont lieu au laboratoire de micro-informatique. Ce cours ne requiert aucune connaissance en informatique.

Conditions d'accès

Ce cours est hors-programme pour les étudiants en informatique ou en mathématiques.

JUR1033 Législations du travail

Cours d'information sur l'état de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence concernant le contrat et les relations de travail. Une attention particulière sera apportée à la syndicalisation, à la négociation et aux conventions collectives, à l'arbitrage et à la grève, à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à une analyse critique du droit du travail.

JUR1041 Introduction au droit de l'administration publique

Notion de droit. Place du droit administratif dans la structure juridique. Évolution du droit administratif. Problème de divergences: droit britannique, droit français. La situation au Canada et au Québec. Les tribunaux administratifs. Principales réglementations administratives au Québec. Contrôle des organismes administratifs au Canada et au Québec.

MET2150 Management

Objectifs

Comment penser une entreprise pérenne? Il faut penser son management. Le management est à la fois l'administration des choses et le gouvernement des hommes. Ce n'est pas que techniques et recettes de gestion: c'est un métier, un champ de connaissances, et une pratique porteuse d'une idéologie. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure : De situer le management dans son contexte global, d'en définir le rôle et d'en mesurer l'impact sociétal; De se constituer une culture générale du management et de ses ancrages historiques, économiques et philosophiques; De raisonner sur son environnement en manager intelligent et responsable ainsi que sur les outils utilisés en management, en abordant la complexité du système qu'est l'organisation; De s'interroger sur les « pourquoi » des « comment » du management, pour sortir du seul rôle de technicien de gestion, utilisateur d'outils, et se forger une compétence d'analyste.

Sommaire du contenu

Parmi les thèmes traités dans ce cours : Les fondements classiques du management pour comprendre ce que l'on entend par une approche réhumanisée du management, replacer les théories dans leur contexte historique, économique et scientifique et prendre conscience des emprunts faits au passé : la perspective technique et ses critiques la perspective humaine et ses critiques Les concepts et fonctions classiques du management contemporain : portrait du système managérial nord-américain et de son imbrication dans un système économique et sociopolitique global particulier. processus classique d'administration : décision, direction, planification, organisation et contrôle. Les approches récentes du management des idées et des connaissances dans l'organisation créatrice contemporaine. Les questionnements généraux qu'engage le management sur la conception de l'être humain et sur le rapport aux autres, à la collectivité, à la richesse et à la nature.

Modalité d'enseignement

Le cours s'inspire de l'approche pédagogique de la classe inversée. Les étudiants doivent faire leurs lectures avant le début de chaque séance, afin d'arriver préparés aux activités pédagogiques prévues en classe. L'approche pédagogique de ce cours, comporte ainsi deux volets complémentaires conçus pour impliquer l'étudiant dans son processus d'apprentissage. 1) Des lectures personnelles, exposés magistraux interactifs, exercices de mémorisation et de discussions structurées en groupe pour faire connaître et comprendre les concepts et les principes de base du management. 2) L'application pratique de ces notions par la réalisation d'exercices (discussions en petites équipes suivies de plénières, jeux, jeux de rôle, études de cas, mises en situations, etc.) qui permettent de se familiariser avec les pratiques du management, tout en prenant l'habitude de poser un regard critique sur celles-ci. Afin

de rendre le cours le plus vivant possible, les étudiants sont invités à y partager leurs expériences, en posant des questions en rapport avec la matière, et en commentant l'actualité liée à celle-ci.

ORH1163 Comportement organisationnel

Ce cours vise à introduire l'étudiant aux processus adaptatifs de l'employé dans son milieu de travail sous l'influence conjointe des variables propres aux individus, aux groupes et à l'organisation même et à son environnement socioéconomique. Conformément à cette perspective, l'étudiant développera une approche diagnostique et critique quant au contenu des thèmes suivants: une perspective historique du comportement organisationnel comme science du management, la personne, ses perceptions, ses valeurs, ses attitudes, ses apprentissages, sa motivation au travail, les processus relationnels et d'influence des groupes, notamment les effets de la diversité culturelle, ainsi que les répercussions de la structure et de la technologie des organisations sur les comportements, la performance et la satisfaction des employés. Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

POL1501 Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques

Objectifs

1. Mieux intégrer le cours à la science politique et aux domaines de recherches des professeurs et chercheurs du département de science politique. 2. Donner aux étudiant(e)s un aperçu de l'influence des idées et théories politiques sur l'organisation et l'action de l'administration et des politiques publiques. 3. Donner aux étudiant(e)s un aperçu du rôle de l'administration et des politiques publiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques d'un État, par exemple politique de relations internationales, politique de transport et de communication, politique d'immigration, politique de sécurité. 4. Amener les étudiant(e)s à se familiariser avec les diverses sources de données et d'informations pertinentes à l'étude de l'administration et des politiques publiques.

Sommaire du contenu

L'administration publique et les politiques publiques comme champs d'analyse de la science politique. La place et la fonction de l'administration publique dans la structure étatique. Les caractéristiques de l'administration publique, ses similitudes et ses divergences avec l'administration privée. Les facteurs déterminants de sa croissance et de son évolution (mondialisation, internationalisation) L'organisation et la gestion des ressources du secteur public. Les notions d'autorité, de bureaucratie et de technocratie. Les problématiques de la prise de décision, de l'éthique et des rapports entre le politique et l'administratif. Les politiques publiques; leur définition, leur émergence, leur typologie ainsi que leurs grands domaines d'implantation. Le rôle de l'administration publique dans les processus de politiques publiques et ses interactions avec les autres acteurs tels, par exemple, les groupes d'intérêts et les partis politiques. L'administration publique et les citoyens. Les grands débats actuels touchant l'administration et les politiques publiques.

POL3811 Vie politique municipale

Formation et fonctionnement des partis et des équipes sur la scène électorale municipale. Les attitudes et les comportements politiques à l'égard des institutions municipales et des questions d'intérêt local. Les associations volontaires dans la vie municipale. Les relations entre les administrations municipales et les autres institutions locales. Les relations entre électorat et administrations dans la vie politique municipale.

POL4080 Groupes de pression

Étude des concepts, méthodes et théories des groupes de pression et d'intérêts. Analyse de leurs modes de fonctionnement (recrutement, administration, techniques d'influence) et de leurs impacts sur la

formation et la mise en œuvre des politiques publiques. L'analyse concrète du fonctionnement des groupes de pression canadiens et québécois s'effectue à partir de législations (ou absence d'intervention législative) particulières qui ont provoqué l'intervention des groupes.

POL4701 Organismes décisionnels et centraux du gouvernement

À partir des notions d'organisation, de pouvoir et de décision, analyse des principales structures décisionnelles dans le secteur public et du rôle à cet égard des ministères et organismes. Seront analysés les plus importants organismes décisionnels fédéraux et provinciaux dont les conseils des ministres, les comités de cabinet, le Conseil du trésor; leur place entre politique et administration fera l'objet d'une insistance particulière.

POL4750 Système politique municipal au Québec

Présentation du contexte historique qui préside à l'émergence et au développement des institutions municipales québécoises. Analyse des principales caractéristiques de l'organisation politique et administrative des municipalités du Québec. Étude des structures anciennes et nouvelles d'intervention au niveau local. Importance juridique et sociopolitique des gouvernements supérieurs dans les affaires municipales: contentieux fédéral-provincial, relations provinciales-municipales, projets de réforme du gouvernement québécois. Mise en pratique du cheminement du cours à l'occasion d'études de problèmes municipaux: habitation et rénovation urbaine, environnement et qualité de vie, fiscalité municipale, aménagement du territoire, etc.

POL4762 Politique de finances publiques

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires à l'étude et à l'analyse des politiques de finances publiques, de ses concepts fondamentaux et des principales notions qui lui sont liées. Il vise aussi à les rendre capables de comprendre les divers contenus économique, politique et sociopsychologique du Discours du budget, d'en identifier les principales parties et d'en refaire le schéma. Les enseignements s'appuieront surtout sur les cas du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. La matière du cours sera organisée autour de la définition du concept de finances publiques et autour des notions de revenu, de dépense, de déficit et de dette. Il sera aussi question de l'incidence du fédéralisme sur l'élaboration et la gestion des politiques de finances publiques; - des politiques économique, budgétaire et fiscale; des principes, des règles et des principaux acteurs; - du cycle budgétaire et des principales nomenclatures des crédits de dépenses publiques.

POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public

Initiation aux techniques et méthodes de gestion appliquées au secteur public. Étude de techniques comme le cheminement critique, la gestion par objectifs, la recherche opérationnelle, l'analyse des systèmes, l'informatique de gestion, etc., en regard des principes de gestion et de leur application dans les secteurs publics québécois et fédéral. Critique des principes logiques.

POL4790 Gestion des services municipaux

Aperçu historique des services municipaux dans les milieux ruraux, urbains et métropolitains. Caractéristiques de la gestion contemporaine des services municipaux au Québec: encadrement juridique et contraintes politiques, économiques et administratives. La gestion des ressources financières (système de taxation et réforme fiscale) et la répartition de ces ressources entre les services (confection du budget et conséquences sur les populations). La fonction publique de certaines catégories de fonctionnaires, causes et conséquences de la tendance à la professionnalisation de la fonction publique locale. Les rapports entre administrateurs et hommes politiques locaux. Évolution des relations entre administrations locales et centrales en rapport avec la gestion des services municipaux.

POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public

Analyse de l'évolution des principales politiques et structures d'encadrement des personnels. Examen des divers aspects de la fonction « personnel » (tels que recrutement, formation, promotion, évaluation) dans une perspective normative d'une part, mais aussi dans la perspective empirique des rapports entre la fonction publique et les moeurs politiques de la société, d'autre part. Présentation des structures et des processus de relations de travail du secteur public. Gestion des problématiques de performance et de motivation. Considération des incidences de la syndicalisation et des mesures de rattrapage.

POL4812 Évaluation des politiques et des programmes

Étapes de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes publics. Examen, à partir d'études de cas, des processus de suivi, de vérification, de mesure des effets et des impacts. Les enjeux politiques et économiques de l'évaluation des politiques et des programmes. Les méthodes d'évaluation au Québec et au Canada, et leur critique selon les différents intervenants.

POL4840 Système politique montréalais

Aperçus historiques sur le développement urbain de Montréal et de l'agglomération. Étude des caractéristiques institutionnelles majeures de la ville de Montréal et de la communauté urbaine de Montréal. Analyse de la configuration des forces politiques et économiques montréalaises (groupes de pression, comité de citoyens, partis politiques). Les fondements de la dynamique des relations entre Montréal, la C.U.M. et les autres instances gouvernementales actives dans l'agglomération montréalaise.

POL5780 Planification et aménagement régional

Problématique générale de la planification au Québec et perspectives pour l'analyse des enjeux urbains et régionaux. Étude des institutions de planification mises en place durant la révolution tranquille et de leurs caractéristiques aux niveaux fédéral-provincial et municipal. Analyse des mouvements populaires régionaux et des moyens de remise en question de la planification technocratique. La planification dans la conjoncture actuelle (lois 125, 50, etc.).

POL5820 Théorie de la planification urbaine et régionale

Présentation de théories de la planification urbaine et régionale. Élaboration des processus de planification dans un cadre urbain et régional: la formulation de la problématique, enquête, analyse, identification des problèmes, formulation des objectifs, élaboration, évaluation et choix des options, formulation des politiques, mise au point des instruments de mise en oeuvre, mise en oeuvre, évaluation des incidences des plans d'urbanisme, révision des plans.

POL5911 Politique de l'environnement

Examen des problèmes environnementaux selon une perspective de politiques publiques. Dimensions sociales, économiques, politiques, administratives et juridiques du développement durable. Analyse de la gouvernance environnementale au niveau local, national et international, avec une attention spéciale aux politiques canadiennes et québécoises. Configuration des acteurs de la politique environnementale (gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé.) Processus décisionnels, instruments législatifs et réglementaires, enjeux actuels.

SCO1250 Introduction aux sciences comptables

Le cours a pour objet de présenter le rôle de l'information financière dans la prise de décisions économiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre la nature de l'information financière préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), de différencier les besoins des utilisateurs des rapports financiers, de sélectionner l'information pertinente selon le type

de décisions économiques, d'évaluer les limites de l'information financière, de comprendre la terminologie utilisée, d'utiliser la littérature pour mieux saisir les problématiques financières et d'être conscient de l'importance de l'éthique dans l'exercice de la profession. Ce cours traite des principaux contenus suivants : - utilisateurs de l'information financière. Rôle et intervention des experts-comptables; - concepts fondamentaux des différents domaines liés aux sciences comptables; - nature et utilité de l'information financière; - analyse des opérations sur la base de l'équation comptable; - information financière portant sur les résultats, les flux de trésorerie, les ressources économiques et les sources de capitaux.

Modalité d'enseignement

Études de cas. Travail en équipe. Séances de laboratoires.

CHEMINEMENT TYPE DE L'ÉTUDIANT À TEMPS COMPLET

1	POL1501	POL3811	POL4750	POL4790	Optionnel
2	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 26/03/18, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Hiver 2013